

Les personnels refusent les réformes Blanquer

EXAMENS ET DIPLÔMES MASSACRÉS : LE MINISTRE EST RESPONSABLE

Le ministre a imposé des conditions de travail dégradées et inacceptables pour l'organisation des examens et diplômes. Il a refusé de prendre ses responsabilités laissant chaque établissement s'organiser créant ainsi une rupture d'égalité des élèves devant l'instruction.

LE CONSTAT EST ACCABANT : LE MÉPRIS À TOUS LES ÉTAGES

Le ministre tente de faire valider ses réformes du baccalauréat et du lycée et pousse à ce que tout le monde baisse les bras en cette fin d'année, face à des conditions de travail déréglées inacceptables. Il isole chaque professeur devant son écran pour corriger les deux seules épreuves encore existantes à l'écrit (la philosophie et le français). Il persiste et signe avec le BO du 10 juin fixant encore de nouvelles modalités. Ainsi, il suffit que l'élève soit présent et avec une copie blanche, sa note de contrôle continu sera prise en compte. Combien de copies blanches sur les 150 que doivent corriger les professeurs de philosophie ? Un tel mépris n'est pas acceptable. Et comme si cela ne suffisait pas, les professeurs de philosophie correcteurs seraient tenus pour quantité négligeable dans les « sous-jurys » et jurys, or ils exigent le respect du principe de collégialité des commissions d'entente et d'harmonisation. Le ministre veut inscrire dans le marbre un baccalauréat négociable de lycées en lycées, de territoires en territoires, de professeurs à professeurs.

Quant au Grand Oral, épreuve inégalitaire mise en place par le ministre contre la volonté des personnels, pour en faire une mesure phare de sa réforme, il doit être abrogé.

Et toutes les épreuves sont à la même aune : pour les épreuves de français, le nombre de sujets possibles s'est démultiplié à l'écrit et à l'oral. Des professeurs sont convoqués et pour corriger les écrits et pour faire passer le Grand Oral avec en plus parfois les oraux de rattrapage du BTS. Des professeurs de collège sont convoqués. Et partout, les recteurs indiquent qu'ils ne rémunéreront pas les oraux du DNB...

LE MINISTRE TENTE DE GÉNÉRALISER LE CONTRÔLE CONTINU EN LIEU ET PLACE DES EXAMENS ET DIPLÔMES, MAIS IL SE HEURTE À LA RÉSISTANCE DES PERSONNELS.

Le SNFOLC soutient totalement les revendications des AG des enseignants qui se multiplient et appelle à les amplifier : AG, prises de position en direction du ministre, grève, rassemblement devant les rectorats, au ministère.

En Loire-Atlantique, CGT Educ'action, Snetaa-FO, SNFOLC, SNEP, SNES et SNUEP-FSU, Sud éducation, SNALC se prononcent « pour l'abrogation des réformes du lycée, du baccalauréat et de Parcoursup et le rétablissement du baccalauréat comme examen final égalitaire et républicain avec, dès la session 2022, le retour de toutes les épreuves terminales, nationales, ponctuelles et anonymes, seules garantes de la valeur du diplôme », ils ont raison ! Des AG ont pris position, comme celle du Sud-Ouest qui a décidé

la grève et de se rendre au rectorat de Bordeaux, le 17, en Île de France où les personnels ont décidé la grève et de se rendre au ministère le 17 juin, à Montpellier où une large intersyndicale (SUD, SNES, SNEP, SNFOLC, SNCL, et SNALC) soutient « les mobilisations des enseignant-e-s de lycée et appellent l'ensemble des collègues à se réunir en assemblées générales dans leurs établissements afin de débattre de leurs revendications et des moyens faire reculer le ministre. Il est temps de stopper la dégradation inacceptable des conditions de travail liées notamment aux modalités d'organisation du bac 2021. »

En Isère, l'intersyndicale FNEC-FP-FO, CGT Educ'action, CNT, FSU, Sud, PAS38-UDAS, SNALC avec l'UNL « alerte sur les conditions inévitables de passation des examens pour les élèves en cette fin d'année scolaire, sur le mépris adressé aux examinateurs et correcteurs via les dernières consignes ministérielles et sur les conditions inacceptables de la prochaine rentrée » et « appelle les personnels de l'Éducation à se réunir pour s'organiser, jusqu'au recours à la grève dès le 17 juin, contre les réformes Blanquer (lycées et bac), contre les suppressions de postes, pour des créations de postes »

Le SNFOLC exige avec les personnels :

- ▶ l'abandon du Grand Oral ;
- ▶ le retrait des modalités des épreuves imposées par le ministre pour le baccalauréat 2021
- ▶ le retrait des réformes Blanquer du baccalauréat, du lycée et de Parcoursup
- ▶ que le ministre se prononce dès maintenant pour le retour dès 2022 à des épreuves nationales et finales, ponctuelles et anonymes du baccalauréat en fin d'année scolaire
- ▶ l'arrêt des suppressions de postes, le rétablissement des 1800 postes supprimés dans le second degré ainsi que le recrutement de toutes les listes complémentaires. Le ministre doit les abonder. Le SNFOLC appelle à mettre en discussion ces revendications en assemblée générale. Le SNFOLC a déposé un préavis de grève et demande à être reçu en urgence au ministère.

